VILLE DE
PARIS

Direction de l'Information et de la Communication

Paris, le 23 OCT. 2026

Monsieur,

Vous avez souhaité obtenir la communication de divers documents administratifs relatifs au marché portant sur la cérémonie du 10e anniversaire des attentats terroristes du 13 novembre 2015 de Paris et Saint-Denis : le dossier de consultation des entreprises (règlement de consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières, bordereau des prix, les éventuelles annexes) ; le dossier de candidature de la société TRE Conseil ; le rapport d'analyse des offres ; l'acte d'engagement signé et le courrier d'attribution du marché.

La Ville de Paris a conclu ce marché public avec la SAS TRE Conseil pour la création et acquisition d'une performance artistique unique sur le fondement de l'article R.2122-3-1° du Code de la commande publique applicable aux prestations artistiques dont l'exécution ne peut être confiée qu'à un opérateur déterminé en raison de sa capacité artistique particulière.

Vous trouverez en fichiers joints les documents suivants, pièces contractuelles particulières du marché en question : le Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'engagement (CCAP-AE), qui vous est communiqué après occultation des éléments relevant de la vie privée et du secret des affaires, conformément aux dispositions de L'article L. 311-7 du code des relations ente le public et l'administration (CRPA) ; Cahier des clauses techniques particulières (CCTP), qui vous est communiqué sans occultation, de même que les deux annexes contractuelles que sont la Charte des événements écoresponsables de la Ville de Paris (annexe 1) et les Règles techniques environnementales de propreté (annexe 2).

S'agissant des pièces contractuelles particulières de ce marché, au terme des dispositions de l'article L. 311-6 du code CRPA, le "devis du titulaire" ne peut pas en revanche vous être communiqué, car les informations figurant dans ce document sont dans leur intégralité couvertes par le secret des affaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Anthony LEROI
Directeur de l'information et de la communication

Association Transparence Citoyenne
1 allée des Tournesol
28000 Chartres